

DOSSIER INDIVIDUEL D'INSCRIPTION CAMBRAI

Pèlerinage des Aînés à Lourdes Du 24 au 30 mai 2018



A retourner à : Maison du Diocèse – Service des pèlerinages – 174 rue Léopold Dusart – 59590 RAISMES
Tél : 03.27.38.12.62 – E-mail : pelerinages.cambrai@nordnet.fr
N° d'agrément de tourisme : IM 059 110 015

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 15 avril 2018

PARTICIPANT

M MME Père Sœur Diacre

Nom : _____ Prénom : _____

Date et lieu de naissance : ____/____/____ à _____ Nationalité : _____

Adresse : _____

Tél. fixe : _____ Tél. mobile : _____

Email : _____ Nom de votre paroisse _____

Faites-vous partie d'un mouvement d'église : OUI NON Si OUI, lequel : _____

PERSONNE A PREVENIR (en cas d'urgence en cours de pèlerinage) :

Nom : _____

Tél : ____/____/____

MOYEN de TRANSPORT

Acheminement en TGV de jour, affrété spécialement pour les pèlerins. Départ possible de :

Valenciennes Douai Cambrai (un bus vous emmène à Douai) Maubeuge

1^{ère} classe 2^{ème} classe (merci de cocher la case du lieu de départ)

HEBERGEMENT

En hôtel 2* ou 3*, en pension complète du dîner du 24 au déjeuner du 30 mai hors boisson.

Je désire partager ma chambre avec :

Nom : _____ Prénom : _____

Je souhaite une chambre individuelle (un supplément est demandé)

Attention : Si personne ne peut finalement partager votre chambre, le supplément chambre individuelle vous sera facturé.

PRIX DU PELERINAGE

	Package hôtel (prix par personne en chambre partagée)+ train (2 nd classe)+frais d'inscription	Supplément chambre individuelle	Réduction chambre triple	Supplément TGV 1 ^{ère} classe	Déduction Billet gagnant	Don	TOTAL (à compléter)
Hôtel du Musée**	506 €	+ 60 €	0	+ 40 €	-	+	=
Hôtel Lisieux***	538 €	+ 138 €	-9 €	+ 40 €	-	+	=
Hôtel Hollande***	538 €	+ 108 €	-	+ 40€	-	+	=
Hôtel Florida***	565 €	+ 103 €	-10 €	+ 40€	-	+	=
Hôtel de Paris***	565 €	+ 120 €	0	+ 40€	-	+	=
Hôtel Roc de Massabielle***	592 €	+ 114 €	-18 €	+ 40€	-	+	=
Hôtel ND de Lourdes***	592 €	+ 126 €	-12 €	+ 40€	-	+	=
Hôtel Basilique***	592 €	+ 138 €	-14 €	+ 40€	-	+	=

REGLEMENT (à l'ordre des « Pèlerinages Diocésains de Cambrai »)

Je règle la totalité de mon pèlerinage par chèque

ou

Je fractionne mon règlement en versant un premier acompte de _____ € et le solde soit _____ €, réparti en _____ chèques à encaisser à partir du ___/___/___.

Attention : dans le cas où l'ensemble des chèques ne serait pas joint au dossier, l'inscription ne pourra être prise en compte.

Pour un règlement échelonné, ne pas postdater les chèques. Ils seront encaissés à la date que vous aurez signalée ci-dessus sauf le premier acompte.

Je règle par chèques vacances la somme de _____

Je règle en espèces la somme de _____

J'ai un billet gagnant et la paroisse me remet un chèque de _____

La totalité du pèlerinage doit être réglée avant le départ.

Certains pèlerins ne peuvent partir qu'avec votre soutien, vous pouvez faire un don en faisant un chèque séparé de celui de votre règlement à l'ordre de « pèlerinages diocésains de Cambrai ».

Don de _____ €. Ce don pourra faire l'objet d'un reçu fiscal.

INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Vous acceptez de vous mettre sur place au service du diocèse pour :

- Porter une bannière animer le chemin de Croix faire partie de la chorale
- vous mettre au service de l'hospitalité diocésaine quelques heures pour l'aider auprès des malades (si oui, merci de contacter Gérard Duflot 06 82 82 29 98)

Vous avez un billet gagnant

Vous avez gagné un billet pour le voyage à Lourdes. Vous devez vous rapprocher de la personne ou paroisse qui vous a vendu le billet. Elle vous remettra un chèque du montant du transport et des frais d'inscription. Ce chèque est à joindre à votre feuille d'inscription.

Nom de la personne ou de la paroisse, responsable de la vente des billets : _____

Vous êtes volontaire pour être « référent d'hôtel »

Vous êtes le lien entre les pèlerins de l'hôtel et la permanence des pèlerinages pour toutes les questions matérielles. Vous rappelez le programme du lendemain et proposez un temps d'échange sur le déroulement de la journée.

- OUI NON

Vous souhaitez l'onction des malades à Lourdes

Sacrement des malades, sacrement de la compassion et du réconfort de Dieu.

L'onction des malades est, depuis Vatican II, comprise comme étant un sacrement de vie. C'est le sacrement de la présence du Seigneur à nos côtés dans les moments d'épreuve que sont la maladie ou la vieillesse. La célébration de ce sacrement consiste en l'imposition des mains et en l'onction d'huile bénite sur le front et les mains. Consacrée par l'évêque lors de la messe chrismale annuelle, l'huile dite des malades apporte force et douceur. Avec l'imposition des mains, l'onction rappelle l'attention et la tendresse de Jésus Christ envers les personnes malades.

Alors que la maladie apporte souffrance, inquiétude et peut même entamer le goût de vivre, le sacrement rappelle la dignité de chacun, affermit la confiance, donne la force de supporter son épreuve et l'assurance qu'il la vit en proximité avec le Christ. Signe de la tendresse de Dieu pour les malades, le sacrement rejaille sur les proches qui souffrent aussi de l'éloignement provoqué par les hospitalisations, les bouleversements familiaux dus à la maladie... Il pacifie et réconcilie le malade avec lui-même, avec les autres et avec Dieu.

Envisageriez-vous de recevoir ce sacrement à Lourdes OUI NON

PELERINS HOSPITALIERS, PELERINS MALADES, PELERINS A MOBILITE REDUITE

Contact pour votre inscription :

Secteur Cambrai :	Mme Pépin au 03 27 85 02 19
Secteur Le Cateau – Le Quesnoy :	Mme Dejonghe au 03 27 20 20 38
Secteur Valenciennes :	Mme Bigayon au 03 27 47 73 65
Secteur Douai :	Mme Depoorter au 03 20 84 70 15
Secteur Maubeuge – Avesnes :	Mr Hiroux au 03 27 39 88 75

CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation doit être notifiée par lettre au service diocésain des pèlerinages.
Il sera retenu 50 euros pour frais de dossier, non remboursables.

FRAIS D'INSCRIPTION ET ASSURANCE (Mutuelle Saint Christophe)

Ils s'élèvent à 36 euros par personne comprenant les frais de gestion de dossier, la couverture d'assurance pendant le pèlerinage (risque d'accident et ses conséquences, perte ou vol de bagages, du fait de l'organisateur), l'assistance (rapatriement au domicile en cas de blessures ou maladie jugées graves), le livret du pèlerin permettant de suivre le déroulement du pèlerinage et la contribution que nous devons verser pour chaque pèlerin aux Sanctuaires de Lourdes.

Le service des pèlerinages vous propose un programme. Toute initiative prise en dehors de ce programme et à l'insu du directeur des Pèlerinages ne sera pas couverte par notre assurance.

Je certifie avoir pris connaissance de ce document, de la participation financière, des informations relatives au pèlerinage et des conditions générales.

Je certifie que mon état de santé me permet d'effectuer ce pèlerinage sans risque. De ce fait, s'il m'arrivait quoi que ce soit, durant le trajet ou sur place, je dégage dès à présent la responsabilité de la Direction des Pèlerinages et m'engage, ainsi que ma famille, à ne pas entreprendre de poursuites à son encontre.

Je m'engage à observer une conduite personnelle correcte et à ne pas perturber les autres pèlerins ni le fonctionnement du pèlerinage.

Fait le ____ / ____ / ____ à _____

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

